Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 056-215600222-20260518-2026_1805_2-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BRANDIVY

2026_1805_2

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six
Le lundi 18 mai 2026 à 19 heures 00
Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Mr Guillaume GRANNEC, Maire

Conseil Municipal : séance du 18 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 15
Convocation et affichage : 11 mai 2026
Présents : Guillaume GRANNEC, Liza HÉRISSON, Yannick LE NOCHER, Céline DANIBO, Jean-Claude SITRUK, Nadine OLSZER, Laurent CAHET, Guillaume BRULÉ, GUÉNÉDAL Nolwenn, Chloé LEFRANC, Marianne DANO, Mathieu BRINDEAU.
Absents excusés : Pascal FRIBOURG (donne pouvoir à Jean-Claude SITRUK), Elodie DECOURCHELLE (pouvoir à Céline DANIBO), Jean-Jacques PEYRE (donne pouvoir à Mathieu BRINDEAU).
Secrétaire de séance : Guillaume BRULÉ

- Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur Le Maire rappelle que L'article 1650 du code général des impôts (CGI) institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (CCID), présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Les autres membres sont nommés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables **en nombre double**, dressée par le conseil municipal, soit 24 noms dans les communes de 2 000 habitants au moins.
Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.
Monsieur Le Maire présente le rôle de cette commission, qui se réunit en général une fois par an.
Monsieur Le Maire précise qu'un avis à la population a été diffusé sur le site internet, affiché en mairie et l'application mon village.

Sur proposition de Monsieur Le Maire,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal décide :
-de dresser une liste de 24 noms dans les conditions *de l'article 1650* du code général des impôts (CGI)

	Titulaire	Suppléant
1	LE NOCHER Yannick	DERIAN Pierre-Yves
2	SITRUK Jean-Claude	POILVET Laetitia
3	JEHANNO Joseph	LE GOIC Michel
4	LAIGO Jean-François	PEYRE Jean-Jacques
5	LE HEC Didier	HERISSON Liza
6	LE CLANCHE Evelyne	DECOURCELLE Stéphanie
7	DANIBO Céline	CAHET Laurent
8	DCOURCHELLE Elodie	FRIBOURG Pascal
9	BRULÉ Guillaume	LEFRANC Chloé
10	DANO Marianne	LE BRECH Guillaume
11	BRINDEAU Mathieu	LAIGO Yannick
12	OLSZER Nadine	KERVADEC Joseph

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures
Le secrétaire de séance
Guillaume BRULÉ

Fait à BRANDIVY, le 22 mai 2026
Pour copie conforme,
Le Maire,

Guillaume GRANNEC

MAIRIE DE BRANDIVY 56390 (MORBIHAN)

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.